



Problème trimestre retraite

Par **steph25**, le **13/04/2010** à **14:20**

Bonjour,

c'est pour ma maman qui à signée un contrat en janvier 2004 avec aon pour son départ en pré - retraite avec 160 trimestres de cotisations elle va passée en retraite en septembre 2010 mais seulement comme les lois ont changés entre temps il lui manque 2 trimestres et donc elle ne va pas avoir sa retraite complète comment faire ? aon là balade depuis des mois !!!
merci d'avance

Par **Cornil**, le **16/04/2010** à **00:52**

Bonsoir "steph25"

Effectivement en 2010, il faut 162 trimestres pour partir en retraite à taux plein.

Maintenant, tu parles de "préretraite", ce terme étant utilisé à tort et à travers, il faudrait savoir le statut exact de cette "préretraite", car de nombreux dispositifs prévoient le maintien jusqu'à retraite à taux plein.

A+ peut-être

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)